

Commission exécutive confédérale, 21 février 2008

Sujet : [Le Centre confédéral de formation Benoît Frachon à Courcelle](#)

Intervention de Bernard THIBAUT

On avait choisi, et on a eu raison puisque la discussion le montre, qu'il fallait dans le raisonnement prendre les choses par le bon bout : il y a des questions posées à propos du Centre de Courcelle et, en même temps, elles sont en lien avec les objectifs politiques de formation. Il faut donc parvenir à repreciser les objectifs, sur la base à la fois des évaluations et des besoins, évaluer également l'existant et, en conséquence, en retirer un certain nombre de besoins pour Courcelle.

Je donne mon opinion, il n'est pas question de raisonner à une fermeture du Centre de Courcelle. Ce n'est pas du tout dans cet esprit là qu'il nous faut discuter mais, en même temps, il y a à la fois des questions posées sur le Centre lui-même et le besoin d'une évaluation politique de ce qu'on fait en formation. Notre centre est un équipement, un outil qui nous est envié par beaucoup, et pas seulement en France. Il y a beaucoup d'organisations qui n'ont pas forcément un tel outil à leur disposition, au-delà de l'aspect patrimoine immobilier. En terme d'outil de formation, c'est quelque chose de très important.

Sur cette question des besoins - la réflexion, le travail va se poursuivre -, les besoins en formation sont variés et je partage cette idée d'être en capacité d'avoir déjà un recensement plus précis de l'existant. En même temps, c'est quelque chose d'un peu compliqué à faire parce que la formation dispensée par la CGT, c'est à la fois des stages confédéraux mais aussi la multiplication, et c'est heureux, de stages dispensés par les UD, les FD, les différentes organisations, voire même les syndicats pour leurs propres besoins.

Essayons quand même d'avoir une vision de la situation la plus détaillée, la plus précise possible sur ce que l'on fait.

En même temps, beaucoup de responsables nous disent, vous le confirmez dans le débat de ce matin, on a un décalage entre ce qu'on identifie comme besoins et la rapidité avec laquelle, collectivement, on est capable de mettre au point des modules de formation adaptés aux besoins identifiés.

Parfois, et ça s'est fait dans la dernière période, on a traduit par des modules plus courts de formation que les stages d'acquisition, de savoirs, de connaissances ou de pratiques pour les militants. Ce sont des formations de courte durée : sur la négociation, la négociation 35 heures ..., cela ne peut pas se substituer à la formation syndicale structurante du comportement militant que l'on a besoin de continuer d'alimenter.

Ces besoins une fois identifiés, il nous faut définir les formations qui trouveront avantage à être vraiment sur le terrain, voire même dans des syndicats ou des UL. Il faut veiller qu'il y ait des outils permettant à ces équipes là d'avoir des moyens d'organiser ces types de formations.

Il y a des militants assumant un certain nombre de tâches, de rôles dans l'organisation pour lesquels on doit aussi vérifier qu'ils disposent des outils de formation correspondants à la tâche qu'ils assument au nom de l'organisation et puis, vous l'avez dit, il y a aussi les dirigeants. Je ne suis pas sûr qu'il faille pour Courcelle le réserver à une « élite militante », quand je dis élite militante, je veux parler du niveau de responsabilité dans l'organisation.

Je pense que Courcelle correspond aussi à l'identité de la CGT, en ce sens que c'est aussi à Courcelle que les militants de la CGT qui occupent des responsabilités variées découvrent parfois ce qu'est la Confédération générale du Travail : une organisation nationale interprofessionnelle. Que ce soit pour des stages qu'organisent les FD ou des stages dits interprofessionnels, c'est aussi à Courcelle que des militants découvrent la CGT dans sa diversité. Ils rencontrent, ils croisent des camarades d'autres professions, d'autres régions. C'est quelque chose qu'on ne peut pas quantifier en terme d'apport mais ça contribue à connaître la CGT au travers de séjours à Courcelle.

En même temps, et il faut que dans l'évaluation cela apparaisse, il peut y avoir des difficultés objectives à avoir des militants se dégageant sur une semaine, voire même des cycles plus longs. Souvenez-vous, auparavant, c'étaient des cycles de formation construits sur un parcours militant pour arriver à une responsabilité et il y avait un certain nombre de semaines de stages. C'était un peu le passage obligé dans certains cas. On n'en est plus là.

Le travail nous aidera pour bien identifier cela mais il ne faut pas négliger l'apport particulier que représente un centre national de formation pour les militants de la CGT.

Cela ne veut pas dire que tout stage conçu avec un contenu national doive être dispensé exclusivement à Courcelle, on peut faire sans doute les mêmes stages à Courcelle qu'en d'autres lieux. En même temps, Courcelle apporte un plus qu'on ne retrouvera pas sur le même stage organisé sur une région ou un département. Il y a un plus sur le fait d'être à Courcelle.

Sur la proposition de valider l'étape de rénovation du chalet, il y a les moyens financiers concernant cette partie. On propose de ne plus tarder parce qu'il ne faut pas qu'on laisse perdurer une situation, ne serait-ce qu'au regard des normes ... En revanche, il y a éventuellement un autre débat mais que l'on doit revoir seulement après qu'on ait avancé sur l'élaboration de nos contenus de la mission de Courcelle, à savoir si on va investir davantage pour un hébergement plus important à Courcelle.

Là, on est sur un plan d'investissement qui est d'une autre dimension. Avant de se prononcer sur ce sujet-là, il faut qu'on ait eu la phase de clarification des besoins et des missions sur les différents points qu'on a évoqués.

De toutes façons, le moment venu, nous aurons une discussion sur les moyens financiers en général pour savoir si cet investissement très lourd financièrement est ou non justifié.

Ce n'est pas la question qu'on vous propose de trancher aujourd'hui.

Donc, si la CE en est d'accord, on donne le feu vert pour rénover le chalet dès maintenant et, sur le deuxième point, on lance sans attendre la réflexion politique sur la question plus large de la formation.

Relevé de décisions prises :

- ✦ La réhabilitation du Chalet avec la transformation de chambres collectives en chambres individuelles
- ✦ La poursuite de la réflexion de la commission en continuant l'évaluation politique sur la formation syndicale et sur Courcelle (avoir une lisibilité, une connaissance de des formations faites au Centre)

La CE se garde la possibilité de tenir une ou plusieurs de ses réunions au Centre de Courcelle.

La CE réaffirme la nécessité de l'implication de la Direction confédérale dans la formation syndicale tant au point de vue financier que politique.

